

L'Affacturage, un produit nouveau pour des ambitions nouvelles

De nouvelles perspectives s'ouvrent désormais pour les entrepreneurs de la région ouest avec la mise en service mercredi dernier à Bobo Dioulasso, de l'Affacturage, un produit de la société Burkina Bail. De part les multiples avantages qu'il offre la clientèle, l'Affacturage reste à tous points de vue, un moyen privilégié pour mieux résister dans un environnement de plus en plus concurrentiel. Après le lancement officiel qui a eu lieu à Ouagadougou le 21 juin dernier, c'est une cérémonie de présentation du produit présidée par le premier vice président de la chambre de commerce El Hadj Barro Dianguinaba qui a été organisée à l'attention du monde des affaires de la région de l'Ouest à l'hôtel Ran Somkéta.

Jonas Appolinaire Kaboré

Le phénomène de la mondialisation marqué par l'ouverture des marchés s'est accompagné par une concurrence de plus en plus difficile pour certaines entreprises au Burkina. Leur survie dépend désormais de leur capacité et de leur volonté à s'adapter aux innovations qui caractérisent le monde des affaires. De nombreuses initiatives sont développées dans ce sens par d'importantes structures qui ont toujours œuvré à l'épanouissement réel de nos entreprises. Au nombre de celles-ci nous comptons Burkina Bail, un établissement financier spécialisé dans le financement des petites et moyenne entreprises. Cette structure qui, depuis 1998, effectue le financement des équipements des entreprises à travers le crédit bail, vient de mettre sur le marché un nouveau produit dénommé l'Affacturage. L'affacturage est une opération par laquelle une entreprise appelée adhérent, transfère la gestion de son poste client à un établissement de crédit spécialisé, Burkina Bail ou le



Le DG de Burkina Bail Sory Abdoulaye en compagnie du 1er vice président de la CCIA au cours de la cérémonie.

factor, qui se charge de pré-financer les factures, d'en assurer ensuite le recouvrement, et le cas échéant, d'en garantir une bonne fin. Ce mécanisme de financement permet aux entreprises qui exécutent des prestations de services ou qui livrent des marchandises, d'accorder des délais de règlement à leur clientèle, et de disposer par ailleurs de la liquidité

sous 48 heures auprès de Burkina Bail. En somme, un système de financement aux multiples avantages qui permet aux entreprises de disposer en permanence de fonds de roulement et qui les décharge des tracasseries de recouvrement, leur laissant ainsi le temps de mieux se consacrer à leur activité et partant d'augmenter leur volume d'affaires.

Une enveloppe de 300 millions pour les opérateurs économiques

Comme l'a si bien dit le directeur général de Burkina Bail monsieur Abdoulaye SORY, l'affacturage est la pièce complémentaire aux besoins de financement des petites et moyennes entreprises. Dans un contexte économique de plus en plus difficile, l'intervention de l'Affacturage est une initiative louable.

Les décaissements annuels de Burkina

Bail, tous produits confondus chiffrent à environ cinq milliards francs (5.000.000.000f) cfa et montant cumulé des financements faveur de Bobo et sa région depuis 1998 est estimé à deux milliards sept cent millions de francs (2.700.000.000f) cfa. Quant à l'affacturage, les décaissements cours de l'année 2005 s'élèvent à 1.000 millions de francs CFA. Des chiffres éloquentes qui témoignent de l'intérêt manifeste des opérateurs économiques de notre pays notamment pour les produits de Burkina Bail d'une façon générale et pour l'Affacturage en particulier. Cette cérémonie de présentation, selon le président de la chambre de commerce de Bobo, démontre le souci de Burkina Bail d'accompagner la croissance des petites et moyennes entreprises dont les ressources sont très limitées, leur offrant un mécanisme fiable et efficace pour augmenter leur performance et renforcer leur compétitivité.

Il a par conséquent lancé un appel aux opérateurs économiques de la région afin dit-il, qu'ils saisissent cette opportunité qu'offre Burkina Bail pour se familiariser d'avantage avec l'Affacturage en vue d'une exploitation efficace et efficiente de leurs activités. Pour la mise en service de ce produit, Burkina Bail met à disposition des opérateurs économiques du pays pour une période d'un mois, une enveloppe de trois cent millions de francs (300.000.000f) cfa avec une réduction du taux d'intérêt. Une occasion alors à ne pas manquer pour les entreprises soucieuses de répondre aux nouvelles exigences du commerce international ■



De nombreux opérateurs ont répondu positivement à l'appel de Burkina Bail